Ministère de l'Intérieur

Numéro d'ordre du certificat 10360671650

Certificat Provisoire d'Immatriculation

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numero d'immatriculation

(I)Date du CPI

(B) Date de 1ère immatriculation

GV-231-SF

14/03/2024

14/03/2024

PERIODE DE VALIDITE

du

14/03/2024

au

13/11/2024

INCLUS

attribué à : (C.1)

SECURITIFLEET

44307181600047 57 AV DE BRETAGNE 76100 ROUEN

(D.1) Marque

véhicule

(D.2) Type variante version

(D.2.1) Code national d'identification

(D.3) Dénomination commerciale

du type (en cas de

IVECO

(E) Numéro d'identification du

1S35C12AA1D11C1CBN4EA2LG66KGFC1D11100536 (F.1) Masse en charge maximale

techniquement admissible (en kg)

(F.2)) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation

(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation

35C16

(en kg)

ZCFCE35B10D760076

3500

3500

7000

(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif

d'attelage (en kg)

(J) Catégorie du véhicule CE

(J.1) Genre national

2940 (J.2) Carrosserie CE

2865 (J.3) Carrosserie (désignation

(G.1) Poids à vide national

N 1 (K) Numéro de réception par type (si

disponible)

FOURGON

e2*KS18/858*00007*02

(P.2) Puissance nette maximale (en

3

kW)

(P.3) Type de carburant

(P.6) Puissance administrative

(P.1) Cylindrée (en cm3)

118

nationale

2298

nationale)

(S.2) Nombre de places debout (le

GO

8 (U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db

CTTE

(Q) Rapport puissance/masse en

kW/kg (uniquement pour les motocycles)

(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur

cas échéant)

(A))

(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)

(V.7) CO2 (en g/km)

(V.9) Classe environnementale

85 (X.1) Date de visite technique

2625

595/2009*2020/1181EUR06

14/03/2028

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Pour le ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

(Y1) à (Y6) Taxes

(Y1)

368 €

0 €

(Y2)

(Y6)

34 €

(Y3)(Y5) 0 € (Y4)

11 € 413 € Zoheir BOUAOUICHE

Le CPI ne permet pas la réimmatriculation du véhicule en France ou à l'étranger The PRC does not allow re-registration of the vehicle in France or abroad